

D'AUTORISATION D'URBANISME TOUT EST EN LIGNE !

1

Je me rends sur :



<https://portail.siea-sig.fr/>

2

Je choisis
ma
commune



3

Je m'inscris
sur la
plateforme



RAPIDE SIMPLE PRATIQUE ACCESSIBLE

4

Je dépose
ma demande



- Je choisis ma demande d'autorisation
- Je remplis le formulaire
- J'ajoute les pièces constitutives
- Je valide ma demande



Certificat
d'urbanisme



Déclaration
préalable



Permis de
construire



Permis
d'aménager



Ma demande
est déposée